

Communiqué de Presse

Les Essarts, le 8 mars 2017

A13

Sapn lance les travaux préparatoires à l'élargissement de l'A13 à 2x3 voies entre Pont-L'Évêque et Dozulé

A compter de début mars 2017, Sapn débute les travaux préparatoires de déboisement dans le cadre du chantier de l'élargissement de l'A13 à 2x3 voies entre Pont-L'Évêque et Dozulé. Ce chantier phare du Plan de Relance Autoroutier permettra d'accroître la fluidité et la sécurité. Durant les 4 ans de travaux, Sapn investit 163 millions d'euros. Tout au long de ce chantier, Sapn déploie un dispositif d'information complet pour accompagner les automobilistes en toute simplicité et sécurité.

Un projet aux multiples bénéfices

Les travaux concernent la section de 22 km située sur l'A13, entre l'échangeur A13/A132 de Pont-L'Évêque et le diffuseur n°30 de Dozulé. Mise en service en 1976, cette portion est actuellement composée de deux voies de circulation dans chaque sens et doit donc être adaptée au trafic actuel. Ce chantier poursuit plusieurs objectifs :

- **Passer cette section à 2x3 voies**, en créant une voie supplémentaire dans chaque sens de circulation : cela permettra d'améliorer la fluidité sur cette portion d'A13.
- **Élargir les bandes d'urgence** qui sont aujourd'hui réduites : cela améliorera la sécurité des automobilistes et des équipes d'intervention.
- **Protéger la ressource en eau et réduire les impacts sonores** des riverains : le chantier prend également en compte son environnement en créant 6 nouveaux bassins de confinement et de traitement des eaux et en mettant en place des mesures de protection des habitations.

Un chantier en plusieurs étapes pour limiter la gêne à la circulation


Durant ce chantier, qui devrait s'achever pour Juin 2020*, Sapn met tout en œuvre pour minimiser la gêne à la circulation, sur l'autoroute A13, comme sur le réseau secondaire :

• **Sur l'A13**, le phasage a été défini de manière à conserver, tout au long du chantier, 2 voies de circulation dans chaque sens. Les travaux seront en effet réalisés dans un premier temps par l'extérieur (bandes d'urgence), avant de se poursuivre par l'intérieur (terre-plein central). Ainsi la circulation pourra être maintenue à 2 voies durant la quasi-totalité du chantier.

Toutefois, de début mars à fin mars 2017*, du lundi 10h au jeudi 20h, dans le cadre des travaux préparatoires de déboisement, des neutralisations ponctuelles des voies lentes seront nécessaires afin de réaliser les travaux en toute sécurité.

Une signalisation spécifique sera alors mise en place pour guider les automobilistes en toute sécurité. La circulation s'effectuera normalement les vendredis et durant les week-ends.

• **Sur le réseau secondaire** et lorsque les travaux se dérouleront au droit des ponts, Sapn emploiera la technique « des piles déportées » afin d'adapter les ouvrages tout en réduisant les coupures sur le réseau secondaire. Cette technique innovante permet d'adapter l'ouvrage en créant de nouvelles piles, avant de détruire les anciennes. Ainsi l'ouvrage reste en place et la fermeture de celui-ci se limite à 1 semaine, au lieu de 8 mois, si l'ouvrage avait été détruit puis reconstruit.

Pour visionner la vidéo pédagogique sur ce sujet : scannez ce code  , ou consultez le site internet dédié (voir ci-après)

Un accompagnement spécifique durant toute la durée du chantier

Sapn met en place un dispositif spécifique pour accompagner les conducteurs pendant toute la durée des travaux. Ainsi les automobilistes peuvent :

- Consulter notre site www.planderelance.sapn.fr spécialement conçu pour les projets du Plan de Relance Autoroutier. Les informations relatives au projet seront actualisées chaque fois que nécessaire.
- Nous contacter via le formulaire de contact en ligne, disponible depuis ce site internet.
- Contacter la ligne Info Projets au 0 806 800 036 (prix d'un appel local) pour toute question liée au projet. La ligne est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Nous suivre sur le fil twitter : @sapn_autoroute,

Un projet inscrit au Plan de Relance Autoroutier signé avec l'Etat



Plan de relance
autoroutier

Signé avec l'Etat en août 2015, le Plan de Relance Autoroutier Sapn/Sanef, prévoit la réalisation d'une vingtaine d'opérations, principalement à la charge des concessionnaires d'autoroutes. Cette modernisation des infrastructures est réalisée en contrepartie d'un allongement de la durée de leurs concessions.

Le Plan de Relance Autoroutier pour Sapn/Sanef représente **724 millions d'euros** engagés sur ses 3 régions d'exploitations (ouest, nord et est) dont **444 millions d'euros investis** sur le réseau Sanef (nord et est) pour 2 ans d'allongement de la concession et **280 millions d'euros** pour le réseau Sapn (ouest) pour 3 ans et 8 mois d'allongement de la concession.

Le plan de relance s'inscrit sur une période de travaux de 5 ans environ et poursuit 4 axes de modernisation, afin de rendre le trajet sur autoroute



www.planderelance.sapn.fr

Créée en 1963, **sapn** exploite 396 km d'autoroutes (A13 - A14 - A29) desservant 2 régions : Ile-de-France et Normandie. **sapn** est une filiale du **groupe sanef**, gestionnaire d'infrastructures de mobilité et opérateur de services.

sanef fait partie du groupe **Abertis**, premier opérateur mondial de gestion d'autoroutes, le **groupe sanef** exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 3 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,626 milliard d'euros en 2015.

Principales filiales : **sapn**, **eurotoll**, **Bip&Go**

www.sapn.fr

Contact Presse :

Sylvie Coimbra, Chargée de communication

Tél : 02.35.18.54.05 – 06.67.49.69.89

E-mail : sylvie.coimbra@sapn.fr

A13 – Elargissement à 2x3 voies entre Pont-L'Evêque et Dozulé Mode de circulation jusqu'à fin mars 2017*

Neutralisations ponctuelles des voies lentes Du lundi 10h au jeudi 20h

